

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230,
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce
FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, CANADA.

Edifice du Board of Trade, rue du St. Sacrement.

Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

Sommaire No. 139.

Février 1905.

| | |
|---|----|
| 1. Procès-Verbaux..... | 13 |
| 2. Rapport du Président pour l'année 1904-1905..... | 16 |
| 3. Nouveaux Membres Adhérents..... | 20 |
| 4. Statistiques Mensuelles..... | 21 |
| 5. Revue Commerciale..... | 22 |
| 6. Revue Financière..... | 22 |
| 7. Transports et Navigation..... | 23 |
| 8. Carboneau..... | 24 |
| 9. Offres et demandes..... | 25 |

PARTIE OFFICIELLE

SEANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 1905

PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ;
G. DES ETANGS, *Vice-Président* ; F. REVOL, *Secrétaire* ;
J. SALONE, *Trésorier* ; E. GALIBERT, J. DE SIÉYÈS,
M. CHEVALIER, *Conseillers* ; A. QUITTARD, HAMON,
O. B. D'AOUST et C. GALIBERT.

Monsieur C. R. DES ISLES, *Ministre Plénipotentiaire
Honoraire et Consul Général en retraite*, assiste à la
séance.

Monsieur A. Kleczkowski, *Consul Général de
France*, se fait excuser.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Adoption du dernier Procès-Verbal.
- 2^o Lecture de la Correspondance.
- 3^o Démission de 3 Membres Actifs et d'un Membre Adhérent.

4^o Admission de 6 Membres Adhérents.

5^o Rapport annuel du Trésorier.

6^o Rapport annuel du Président.

7^o Questions Diverses.

La Séance est ouverte à 3 heures 30.

Procès-Verbal.—Le procès-verbal de la dernière
séance est lu et adopté.

Correspondance.—On procède ensuite à la lec-
ture de la correspondance reçue dans la dernière
quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de quatre négociants s'occupant du com-
merce de la Melasse de canne à sucre, des Soieries,
des Huiles d'Olive et de l'eau de Mélisse, demandant
des agents pour la vente de leurs produits au Canada.

On enverra à ces Messieurs les noms de maisons qui
peuvent les représenter sur le marché canadien.

Lettres de six correspondants, remerciant la Cham-
bre pour renseignements envoyés, noms d'agents in-
diqués, ou envoi du Bulletin.

Lettres de trois autres correspondants, demandant
l'envoi de notre Bulletin et de journaux commerciaux
de ce pays.

On accèdera aux demandes de ces Messieurs.

Lettre de Monsieur Honoré Gervais, *Député de
St-Jacques*, accusant réception de notre lettre au
sujet des plaintes de Monsieur de Fonscolombe contre
le bureau d'émigration américain.

Monsieur Gervais dit qu'il fera de son mieux pour
rémédier aux ennuis causés à nos compatriotes par
les exigences de ce bureau.

Lettre de la Chambre Syndicale du papier et des industries qui le transforment, envoyant la composition de son nouveau bureau pour l'année 1904 5.

Lettre de la Chambre de Commerce d'Alger, en réponse à la lettre envoyée par notre Société aux Chambres de Commerce de France, au sujet des nouveaux règlements de la douane canadienne.

La Chambre de Commerce d'Alger envoie un extrait du procès-verbal de sa séance du 30 novembre dernier, où il est résolu, "qu'une réglementation si rigoureuse ne peut évidemment que constituer un sérieux obstacle au développement du commerce d'exportation, et justifie entièrement la requête de la Chambre de Commerce Française de Montréal que le rapporteur de la Chambre d'Alger se propose d'appuyer auprès des pouvoirs publics."

Lettre de la Chambre de Commerce de Paris, en réponse à une correspondance de notre Chambre, et indiquant le nom de l'Editeur de l'Annuaire des Chambres de Commerce de France.

Lettres de trois journaux et revues demandant l'abonnement de notre Chambre à ces publications.

On proposera l'échange avec notre Bulletin.

Lettre de Monsieur J. Salone et du Secrétaire de la Chambre de Commerce de Bordeaux envoyant leur cotisation ainsi que celle de Monsieur d'Aigneaux et A. Revillon pour l'année 1905.

Lettres de deux correspondants, contenant leur règlement de compte avec la Chambre.

Démission de trois Membres Actifs et d'un Membre Adhérent.—Monsieur le Président lit ensuite quatre lettres, de MM. E. Chantrelle, A. Bouesnel, Jules Pony et Weill Frères, envoyant leur démission les trois premiers comme Membres Actifs, et le dernier comme membre Adhérent de notre Chambre.

Ces démissions sont acceptées avec regret.

Admission de six Membres Adhérents.—Il est ensuite donné lecture de lettres des commerçants dont les noms suivent, demandant à faire partie de notre Chambre à titre de Membres Adhérents :

JAVELIER-LAURIN, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.

E. CAUVIN YVOSE, Toiles Ecrues, 55 rue de Lyon, Paris.

J. GAUCHER, Armes, Ste-Etienne.

ALFRED CHANCERELLE, Sardines à l'Huile, Concarneau.

CIE FRANCAISE DES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES, 39 Ave. de l'Opéra, Paris.

F. GEAY, J. BOUGET & CIE, Tulles et Dentelles, 9, rue du Bât d'Argent, Lyon.

La Chambre, invitée par M. le Président, à se prononcer sur ces nouvelles demandes les accepte, et, à l'unanimité des voix élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

M. Salone, remplissant les fonctions de Trésorier en l'absence de M. d'Aigneaux, lit le Rapport Financier annuel qui est adopté à l'unanimité des voix.

M. le Président donne ensuite lecture du Rapport Annuel dont on trouvera le texte à la page 16 de ce Bulletin.

Après quelques observations de M. Chevalier sur l'exposé de la situation financière au Canada, ce rapport est adopté à l'unanimité.

M. E. Galibert, secondé par M. D'Aoust, propose qu'il soit inséré au Bulletin de la Chambre, motion qui est également adoptée.

Monsieur le Président fait alors remarquer que la Chambre qui en maintes occasions reçoit des demandes de représentations de maisons françaises, est réduite à signaler à celles-ci des personnes étrangères faute de connaître plus complètement les lignes de commerce dont les Français établis au Canada seraient désireux d'avoir l'agence.

Il annonce donc qu'il fera préparer une circulaire qui sera envoyée prochainement à nos compatriotes travaillant en ce pays, afin que ceux-ci puissent indiquer quelles sont les différentes branches auxquelles ils donnent leur attention.

Il serait à désirer que les Français, nouvellement arrivés au Canada se fissent inscrire au bureau de la Chambre en fournissant ces mêmes indications : nous pourrions, de cette façon, les aider plus efficacement, en donnant leurs noms aux maisons françaises en recherche d'Agents pour le Canada.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures et demie.

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 1905

PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ; F. REVOL, *Secrétaire* ; SALONE, *Trésorier* ; E. GALIBERT, M. CHEVALIER, *Conseillers*.

MM. C. R. DES ISLES et G. BALCER, Membres d'Honneur de la Chambre, sont également présents.

M. Jobit, de la maison Ch. Jobit & Cie, de Cognac, et de passage à Montréal, est invité à assister à la séance.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. G. DES ETANGS et J. DE SIÉYÈS.

Monsieur le Consul Général empêché, se fait également excuser.

ORDRE DU JOUR :

1^o Adoption du dernier Procès-Verbal.

2^o Lecture de la Correspondance.

3^o Admission de deux Membres Adhérents.

4^o Démission d'un Membre Actif et d'un Membre Adhérent.

La séance est ouverte à 4 heures.

Procès-Verbal.—Il est donné lecture du Procès-Verbal de la dernière réunion qui est adopté à l'unanimité des voix.

Lecture de la Correspondance.—On procède ensuite au dépouillement de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de divers négociants, demandant des renseignements ou des agents pour le commerce de la pulpe, des pâtes alimentaires, des produits textiles, des cotons, des vins et liqueurs, etc.

Ces différentes informations seront envoyées à nos correspondants.

Lettres de deux établissements financiers, demandant des renseignements sur différentes institutions financières du Canada, et sur la valeur, comme placement de père de famille, de débentures municipales de ce pays.

Ces lettres ont été soumises à Mr M. Chevalier, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, et de la Société Générale d'Administration, à Montréal.

M. Chevalier a bien voulu fournir à la Chambre, pour être transmis à nos correspondants, des renseignements aussi complets qu'intéressants sur ces matières financières.

Il est donné lecture de ces documents, et M. le Président exprime l'idée de faire paraître au Bulletin Mensuel ces informations qui seraient d'une grande utilité à nos compatriotes désireux de placer des fonds au Canada.

Lettres de deux compatriotes, demandant l'appui de la Chambre, pour obtenir une situation au Canada.

Il est fait remarquer que plusieurs de nos concitoyens tentés par les promesses d'agents d'émigration quittent souvent de bonnes situations en France pour venir s'échouer malheureusement au Canada. Ces faits se répétant fréquemment, M. Chevalier demande s'il ne serait pas possible à la Chambre de demander à M. le Consul Général d'intervenir pour faire cesser, ou du moins améliorer le système actuellement suivi par certains agents d'émigration. La Chambre, en effet, est opposée à toute émigration non qualifiée, et elle croit de son devoir de combattre énergiquement contre des abus du genre de ceux dont nombre de nos compatriotes sont les victimes.

M. Balcer dit qu'il lui paraît difficile pour la Chambre d'intervenir dans l'exercice des fonctions d'agents du gouvernement Canadien. M. Chouillon propose alors de relater ces faits dans le Bulletin de la Chambre, et de mettre en garde contre toute promesse trop brillante nos compatriotes désireux d'émigrer.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Bureau Principal, No 9, Place d'Armes, Montréal

Capital payé - \$823,000

Bureau d'Administration

| | |
|--|------------------|
| Monsieur G. N. DUCHARME | Président |
| Capitaliste de Montréal | |
| Monsieur G. B. BURLAND, | Vice-Président |
| Industriel de Montréal. | |
| L'HON. LS. BEAUBIEN, | Directeur |
| Ex-Ministre de l'Agriculture | |
| Monsieur H. LAPORTE, | Directeur |
| de l'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie, | |
| Monsieur S. CARSLY | Directeur |
| Propriétaire de la maison "Carsley Montréal | |
| Monsieur TANCREDE BIENVENU | Gérant-Général |
| Monsieur ERNEST BRUNEL, | Assistant-Gérant |
| Monsieur A. S. HAMELIN | Auditeur |

Succursales

MONTREAL : 316, rue Rachel, coin de la rue St-Hubert ; 271, rue Roy, S. Louis de France ; 1138, rue Ontario, coin de la rue Panet ; Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
Berthierville, P.Q. ; D'Israëli, P.Q. ; St-Anselme, P. Q. ; Terrebonne, P. Q. St-Guillaume d'Upton, P.Q. ; Pierreville, P.Q. ; Valleyfield, P.Q. ; Ste-Scholastique, P.Q. ; Hull, P.Q. Cédar, Hull, P. Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

| | |
|--|----------------|
| SIR ALEXANDRE LACOSTE, | Président |
| Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi | |
| Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE, | Vice-Président |
| L'Honorable ALF. A. THIBAudeau, Sénateur, | |
| de la maison Thibaudeau Frères, Montréal. | |
| L'Honorable LOMER GOUIN, | |
| Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec. | |
| Docteur A. A. BERNARD | |
| L'Honorable JEAN GIROUARD, Conseiller Législatif. | |

Département d'Epargnes

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. l'an payé sur dépôts payables à demande.

LIGNE FINSKA LLOYD

TRANSPORTS MARITIMES

La seule ligne directe entre France et Canada.

Nous sommes heureux d'apprendre que la ligne Finska Lloyd, qui nous a donné un bon service du Havre et La Pallice à Montréal pendant la saison 1903, a décidé de recommencer ses voyages de France au Canada avec les steamers "Hektos" et "Hesperus".

Nous souhaitons bon succès à cette entreprise privée, qui ne peut qu'aider grandement au développement des relations commerciales entre les deux pays.

Admission de nouveaux Membres Adhérents.—

M. le Président lit ensuite les lettres des négociants dont les noms suivent, et qui demandent à faire partie de notre Chambre, à titre de Membres Adhérents :

J. CARRET ET SES FILS, Pâtes Alimentaires, à Lyon.
SUAULT & CIE, Huile d'olive, à Nice.

La Chambre, invitée par M. le Président à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

Il est encore donné lecture d'une correspondance de M. J. Siegfried, député, Paris, remerciant la Chambre de l'avoir élu Membre d'Honneur.

Démission d'un Membre Actif et d'un Membre Adhérent.—M. J. Dantony et la Chambre de Commerce de Nancy, envoient leur démission, le premier comme Membre Actif, et la dernière comme Membre Adhérent de notre Chambre.

Ces démissions sont acceptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5½ heures.

RAPPORT DU PRESIDENT

POUR L'ANNÉE 1904-1905

Messieurs,

Le Bureau de votre Chambre de Commerce a l'honneur de vous présenter son rapport sur l'état financier et économique du Canada à la fin de l'année qui vient de s'écouler, et sur l'administration des affaires de la Chambre durant la même période.

ETAT GENERAL DES AFFAIRES

Quoiqu'on ne puisse se dissimuler que l'année 1904 ait été pour le Canada beaucoup moins prospère, au point de vue commercial et financier que plusieurs de celles qui l'ont précédée, cependant, on ne peut dire non plus que la marche progressive des affaires en général ait subi un mouvement de recul : tout au plus y a-t-il eu un léger ralentissement.

Les accalmies de ce genre sont assez fréquentes, du reste, en affaires, et ne sauraient entraîner avec elles des conclusions pessimistes pour l'avenir.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Si l'on compare les rapports du 1er semestre 1904 avec celui de 1903, on trouve que les importations soumises aux droits d'entrée pour la consommation se sont élevées à \$62,430,244, offrant ainsi une diminution de \$1,074,920.

D'un autre côté, les marchandises entrées en franchise sont montées à \$42,172,945 soit, une augmentation de \$1,391,506.

Au contraire, les exportations qui s'étaient élevées en 1903 à \$103,388,513, sont tombées cette année à \$94,109,147 soit une diminution de \$11,279,366.

Les douanes, également accusent une diminution de \$924,991 sur les droits perçus au cours de l'année 1904.

Le Canada qui, en 1902, avait importé de Belgique, de France et d'Allemagne environ 196,000,000 livres de sucre, a vu presque cesser cette importation en 1903.

Les acheteurs Canadiens, favorisés par le tarif douanier, se sont tournés du côté des Indes Occidentales et de la Grande Bretagne dont les exportations en sucre avaient été faibles jusqu'ici.

On attribue aussi ce fait à la mise en force de la convention de Bruxelles par laquelle les principaux pays d'Europe ont mis fin au système de primes sur l'exportation du sucre de betterave.

En face de ces chiffres un peu décevants, les statistiques en relatent d'autres qui montrent que le Canada qui en 1896, par exemple, n'exportait en tout et partout que pour \$121,013,852, a exporté en 1903 pour \$225,849,724 soit une augmentation d'environ 87 p. c.

Le commerce général du Canada a bénéficié cette année de deux mesures législatives importantes. La loi contre le "Trust" du tabac et en second lieu, la loi rendant obligatoire la tenue des livres dans les maisons de commerce, et contraignant les commerçants eux-mêmes à déclarer celles des dispositions financières de leur contrat de mariage qui seraient de nature à léser les intérêts de leurs créanciers.

Il faut espérer que ce premier pas franchi, on arrivera promptement à l'établissement de la loi sur les faillites qui est depuis si longtemps réclamée de la Législature Fédérale.

RECOLTE

On estime la valeur de la dernière récolte au Manitoba, à \$70,000,000. Si l'on ajoute à cette somme considérable la valeur des établissements agricoles de la même contrée, leur outillage et leurs bestiaux, qui s'élève au moins à \$50,000,000, on arrive à un total de \$120,000,000, produits uniquement par le travail de la terre dans ces vastes plaines qui, il y a 20 ans à peine, n'étaient encore qu'une immense solitude.

Cet état de choses n'est que le commencement d'une période de prospérité qui promet d'être de longue durée. En effet, alors que la Grande Bretagne a importé au cours de l'année 1903-1904, 27,000,000 de quarters de blé, le Canada n'en a expédié que 2,000,000.

Avec une si colossale demande de l'Angleterre pour les produits de l'agriculture canadienne, il n'y a pas

de doute que le plus brillant avenir s'ouvre pour le Canada, et que plus ses récoltes seront abondantes, plus ses affaires financières seront florissantes.

MINES

L'industrie minière s'est également développée. Sans parler du Klondyke, de nouveaux centres miniers ont été découverts dans la Colombie Anglaise produisant en abondance l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, le charbon, prouvant ainsi la richesse minérale du sol. Au cours de l'été dernier, le Gouvernement de la Province de Québec a également signalé la découverte dans notre province, de dépôts de cuivre, de fer et de mica d'une richesse peu commune.

EMIGRATION

Toutes ces richesses naturelles, agricoles et minières sont bien de nature à créer un fort courant d'émigration vers le Canada, aussi a-t-on constaté en 1901, non seulement une recrudescence considérable dans le nombre des émigrants Européens se dirigeant vers le Manitoba, mais encore, on a remarqué que beaucoup d'émigrants déjà établis dans les Etats-Unis de l'Ouest, les quittaient pour venir s'établir dans l'Ouest Canadien.

Nous devons souhaiter cependant que nos compatriotes qui désirent émigrer, le fassent dans une saison favorable, au printemps par exemple, et n'arrivent pas au Canada au commencement ou même au milieu de l'hiver, pour s'exposer ainsi à demeurer longtemps sans travail et sans ressources.

INSTITUTIONS FINANCIERES

Les rapports des différentes banques du Dominion sont encourageants, ces institutions financières ayant payé des dividendes variant entre 7 et 10 p. c.

Le capital payé des banques incorporées du Canada s'élève maintenant à \$79,193,023, il a été augmenté cette année de \$2,532,727. Les dépôts dans ces banques, dans l'Administration des Postes et dans les banques d'épargne se sont accrus de plus de \$48,000,000, suivant ainsi une progression constante.

Avec le développement chaque jour grandissant de ce pays, il semblerait qu'il devrait y avoir une large place au Canada pour les capitaux de l'Épargne Française. Nous regrettons de constater cependant que les louables tentatives déjà faites par des institutions financières françaises établies ici dans le but de les attirer, se heurtent le plus souvent contre les obstacles que leur oppose la législation du fisc français.

La Chambre de Commerce Française de Montréal s'est occupée dans le courant de l'année de cette importante question. Elle a fait des démarches auprès des autorités françaises dans le but de provoquer un

un remaniement de cette législation, et elle a pu se convaincre que le moment n'était pas favorable pour obtenir une réduction des droits fiscaux sur les valeurs étrangères.

Tant que dureront ces conditions, le capital français se trouvera dans une position d'infériorité marquée pour venir faire sur ce marché concurrence aux capitaux anglais et américains qui ne sont pas assujettis aux mêmes obligations.

TRANSCONTINENTAL

Le Grand-Tronc-Pacifique n'est plus maintenant une idée, mais presque un fait matériel.

En dehors du trafic que fait naître toute entreprise de ce genre, cette grande voie transcontinentale est appelée à faire surgir de nouvelles villes sur son parcours et à mettre en exploitation une étendue énorme de riches terrains miniers, forestiers et agricoles.

Il serait à souhaiter que les compagnies françaises de construction cherchassent à investir des capitaux dans cette gigantesque entreprise.

LA ROUTE DU ST-LAURENT

La route du St-Laurent a été améliorée, le chenal a été creusé et on inaugure cet hiver même un service de brise-glaces tendant à maintenir le St Laurent ouvert à la navigation pendant au moins deux mois de plus, en attendant mieux.

PORT DE MONTREAL

Le port de Montréal s'est transformé, son outillage a été perfectionné, ses quais rebatis à neuf, leur niveau élevé, des hangars permanents ont été construits, enfin, un élévateur considérable et parfaitement aménagé assure à la ville le transit d'une partie du grain qui passait autrefois par les voies américaines.

LIGNES DE NAVIGATION

La création d'une ligne régulière de bateaux à vapeur, a été l'une des préoccupations des bureaux qui nous ont précédé depuis plusieurs années.

Cette saison encore, plusieurs compagnies ont fait des tentatives très louables pour arriver à créer un courant d'affaires.

Parmi celles-ci, nous sommes heureux de citer la ligne Finska-Lloyd qui fait depuis près de trois ans un service régulier, entre La Rochelle et Montréal, puis la ligne Furness Withy & Co., qui elle, fait un service entre Halifax et Le Havre.

Nous souhaitons que leurs efforts soient couronnés de succès et nous espérons voir les gouvernements de France et du Canada les encourager en leur accordant tout ou partie de la subvention offerte.

Notre satisfaction serait encore plus grande si une compagnie française entreprenait ce service.

Quand nous voyons en effet que nos voisins, les Allemands et les Belges ont réussi depuis longtemps déjà à établir un excellent service direct entre leur pays et le Canada, nous ne pouvons que regretter de n'avoir pu, jusqu'ici, obtenir pour le nôtre le même avantage.

ELECTIONS & TARIF

○ L'année 1904, a vu, le 3 Novembre, maintenir au pouvoir le Gouvernement libéral qui, depuis 1895, dirige les destinées du Canada.

Je suis convaincu que si le Canada faisait quelques concessions, il trouverait en France un excellent marché pour le fer, l'acier, les machines agricoles, pour ne citer que quelques articles.

A la faveur d'un tarif minimum réciproque, la France pourrait sans doute augmenter son commerce dans les articles de luxe, tels que soieries, dentelles, étoffes à robes, articles de Paris, confections, librairie, etc.

En un mot, pour aider au développement des relations, il s'agirait d'étendre davantage les privilèges douaniers que comporte déjà le traité de 1893.

* Il faut donc espérer et souhaiter qu'avant longtemps il soit fait un remaniement du traité du commerce actuel.

Au mois d'Avril dernier a eu lieu un évènement dont l'importance ne peut échapper à aucun de nous et que le monde entier a accueilli avec la plus vive satisfaction : c'est la signature du traité d'arbitrage entre la France et l'Angleterre, qui est maintenant universellement désigné sous le nom plus populaire "d'Entente Cordiale."

C'est un évènement de grande importance pour nous, et pour lequel nous devons rendre hommage à notre distingué Ministre des affaires étrangères Monsieur Delcassé.

Dans un pays comme le Canada où plus d'un tiers de la population est d'origine française une entente sérieuse entre l'Angleterre et la France ne pouvait avoir que de bons effets.

De tout ce qui précède, il ressort que le Canada suit une marche ascendante dans la voie du progrès. Cette marche il l'accomplit à pas de géant et sa foi dans l'avenir s'affermir avec les années. Devant la prospérité qui règne dans ses affaires, et le succès qui a jusqu'ici couronné ses entreprises, on ne peut s'empêcher de se rappeler ces mots désormais historiques prononcés par Sir Wilfrid Laurier :

" Si le XIXème siècle a été le siècle des Etats-Unis, le XXème sera le siècle du Canada."

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE.

Subvention

Quant à l'administration de votre Chambre durant

le dernier exercice, vous avez entendu le rapport du Trésorier qui vous a éclairés sur la situation financière de la Chambre. Je suis heureux d'ajouter, que cette année encore, Monsieur le Ministre du Commerce a bien voulu nous aviser de l'envoi, en faveur de notre Chambre, de la subvention ordinaire.

Cette subvention nous sera d'un grand secours pour faire face aux dépenses sans cesse croissantes de notre Chambre, et assurer le bon fonctionnement de ses divers services.

Je suis sûr d'être l'interprète du sentiment des Membres de notre Chambre, en priant M. le Consul Général dont le concours nous est précieux dans la circonstance, de bien vouloir transmettre à M. le Ministre du Commerce l'expression de notre gratitude pour la nouvelle preuve d'intérêt qu'il vient de donner à notre Compagnie.

Voici maintenant quelques chiffres que je crois de nature à vous intéresser :

Nous avons eu cette année :

| | | |
|----|----------------|--------------------|
| 2 | Membres Actifs | nouveaux. |
| 7 | " | " démissionnaires. |
| 1 | " | Adhérent " |
| 94 | " | " nouveaux. |

De plus trois noms ont été inscrits sur la liste de nos Membres d'Honneur.

L'état des Membres de la Chambre de Commerce Française de Montréal au 1er janvier 1905, se lit donc comme suit :

| | |
|------------------------|-----|
| Membres d'Honneur..... | 6 |
| " Actifs..... | 31 |
| " Adhérents..... | 229 |

Les réunions ont été plus fréquentées, nous avons eu 278 présences contre 176 l'an dernier, soit une augmentation de 106.

Au bureau de la Chambre, le nombre des visiteurs français ou étrangers est également en augmentation.

Nous avons eu l'occasion de placer plusieurs employés français venus ici à la recherche de situations.

CORRESPONDANCE

Les renseignements que nous envoyons par voie postale croissent sans cesse en nombre, s'il faut en juger par la correspondance, qui, d'année en année, devient plus volumineuse. La Chambre a reçu en 1901, 330 lettres ; en 1902, 364 ; en 1903, 387 ; et enfin en 1904, le chiffre des lettres répondues a été de 726.

Nous avons expédié en outre environ 250 lettres circulaires aux représentants et agents canadiens pour leur demander de faire connaître à la Chambre quels genres de produits français ils désireraient représenter au Canada. Il faut encore compter 250

lettres circulaires aux différents journaux anglais et français qui ont bien voulu accepter de publier nos "Demandes et Offres."

Enfin, comme nous l'avions annoncé dans un premier rapport lu à la séance du 1er Septembre, chaque mois, les numéros disponibles du Bulletin, au nombre de 535, ont été envoyés à des négociants français, accompagnés d'une lettre circulaire exposant les avantages offerts par la Chambre à ses Membres Adhérents, et les priant de se joindre à elle.

Cette propagande nous a valu de nombreuses lettres nous demandant des renseignements sur le Canada.

Cet état de choses est encourageant, et nous prouve que ce service de notre Bulletin a été apprécié par les Commerçants Français.

BIBLIOTHÈQUE

La Chambre qui, en 1903, recevait une centaine de publications diverses, en reçoit actuellement plus de 160, et chaque semaine, le courrier nous apporte une centaine de journaux, revues, bulletins et publications périodiques donnant les informations et les nouvelles les plus récentes sur le mouvement du commerce français.

Il serait à souhaiter que ces publications fussent consultées plus souvent encore qu'elles ne le sont par le public, qui y trouverait certainement des documents et statistiques de nature à l'intéresser grandement.

BULLETIN

Le Bulletin, qui, comme on l'a vu plus haut a tant contribué à l'augmentation du nombre de notre correspondance et de nos Membres Adhérents, a été lui aussi l'objet d'une étude spéciale et d'arrangements nouveaux.

Le Bureau s'est inspiré, pour cette réforme, des nombreux Bulletins de ce genre reçus à la Chambre. Il a pris dans ceux-ci ce que leur méthode de publication comportait de plus pratique.

Notre Bulletin devra ainsi comprendre à l'avenir une suite d'articles périodiques, toujours placés dans le même ordre et traitant de sujets sur lesquels chaque mois amène des renseignements nouveaux et utiles à nos lecteurs.

Notre numéro de Décembre sera le type de cette nouvelle disposition.

COMPTABILITÉ

La comptabilité de la Chambre a dû également être remaniée, en raison de l'augmentation de sa correspondance, du nombre de ses Adhérents, et de la concentration au Bureau, de tous les comptes de publicité et autres.

Monsieur le Trésorier a commencé cette réforme, de nouveaux livres ont été achetés, et la comptabilité y sera à l'avenir tenue d'une façon régulière et méthodique, un compte spécial étant ouvert pour chacun de nos Membres et pour toute personne ayant avec nous des relations pécuniaires.

AGENTS ET REPRÉSENTANTS

Nous sommes assaillis, si je puis m'exprimer ainsi, de demandes de maisons de France nous priant de leur fournir les noms d'acheteurs ou d'agents susceptibles de s'intéresser à leurs articles.

Nous nous efforçons de les satisfaire en répondant promptement à leurs demandes.

Malheureusement aujourd'hui il est difficile de se créer une clientèle par correspondance.

La chose est encore plus difficile lorsqu'on s'adresse à une population dont une partie ne parle pas votre langue, dont on ignore les besoins, les goûts et les habitudes.

Il faut aujourd'hui voyager et visiter les acheteurs.

Lorsque la lutte intérieure ou étrangère se fait trop intense les producteurs sont placés dans cette alternative : se ruiner les uns les autres ou bien s'entendre.

Les industriels allemands ont préféré s'entendre : de là, les cartels.

Inspirons nous de ce qu'il y a de bon chez les autres et faisons mieux si possible.

Si pour beaucoup la dépense d'un voyage d'exploration est un obstacle, pourquoi ne pas former des groupes commerciaux entre négociants ou industriels s'occupant d'articles s'adressant à la même classe d'acheteurs, mais ne se faisant pas concurrence.

Nos Chambres de Commerce à l'étranger pourraient aider fortement à la formation de ces associations ou groupements, grâce aux demandes qui leur sont adressées.

Quant aux voyageurs pour représenter les groupes, ils seraient faciles à trouver parmi les jeunes gens sortant des écoles commerciales ou professionnelles ou ceux auxquels le gouvernement attribue des Bourses de séjour à l'étranger.

Une chose indispensable toutefois est la connaissance parfaite de la langue anglaise surtout en dehors de la Province de Québec.

Nous serions toujours heureux d'aider ceux qui viendraient dans ces conditions et, grâce à ces combinaisons, nos affaires se développeraient certainement.

CONTENTIEUX

Les demandes de renseignements, d'avis légaux, devenant de plus en plus nombreuses, nous nous

sommes vus dans la nécessité de nous assurer le concours d'un avocat compétent pour assurer le bon fonctionnement de ce service du contentieux.

Monsieur F. J. Bisailon, Conseiller du Roi, Avocat du Barreau de Montréal a bien voulu accepter ces fonctions.

Nous en sommes heureux, car nos Membres et correspondants trouveront toujours avec lui des conseils éclairés et dévoués.

Malgré nos efforts pour régler à l'amiable plusieurs contestations, nous avons déjà dû lui remettre les dossiers de 4 causes.

Deux auraient pu être évitées si, avant d'entamer des relations, on s'était enquis auprès de la Chambre de la situation des acheteurs.

On s'adresse malheureusement trop souvent à nous quand il est déjà trop tard.

DROITS D'AUTEUR

La Chambre a attiré à différentes reprises l'attention des Auteurs français sur le pillage qui se faisait de leurs œuvres par les libraires, les journalistes et les théâtres, dans ce pays.

L'Association des Journalistes Canadiens-Français a fait de sérieux efforts pour secouer l'apathie des intéressés et particulièrement de la Société des gens de lettres de France, pour que des poursuites soient intentées devant les tribunaux du Canada.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le Cercle des Libraires de Paris a enfin décrété d'agir.

Nous lui souhaitons plein et entier succès. Le Comité spécial des Droits d'Auteur de notre Chambre sera heureux de l'assister dans ses efforts.

CONCLUSION

Voilà, en quelques mots ce qu'a fait, durant le dernier exercice, le Bureau de votre Chambre pour en promouvoir les intérêts.

Il n'a fait du reste, que suivre en cela, la trace de ceux qui l'ont précédé, s'inspirant de l'esprit qui a animé notre Chambre depuis sa création.

Cette revue de l'année faite, il y a l'avenir à envisager, et je crois que c'est de ce côté que nous devons concentrer tous nos efforts afin de faire bien et beaucoup si possible.

Je dis beaucoup, car pour arriver à faire tout ce que nous aimerions à voir exister, il y a énormément de travail devant nous pour tenir tête à la concurrence chaque jour plus grande.

Le commerce français peut, s'il le veut, lutter avec succès contre l'étranger.

Notre organisation commerciale se perfectionne chaque année.

En s'adressant au Bureau de l'Office National du Commerce Extérieur ainsi qu'à nos Chambres françai-

ses à l'étranger, tout négociant ou industriel peut se procurer gratuitement les premiers renseignements indispensables à la création de nouvelles relations.

Nous serons heureux de répondre à toutes les demandes et, comme déjà dit, l'intérêt, et l'utilité de notre Compagnie dépendent absolument de la bonne volonté et de la coopération non de quelques-uns, mais de tous ceux qui ont à cœur la grandeur et la prospérité commerciale de la France.

Je terminerai par un mot de remerciement à l'adresse de M. le Consul Général dont l'assiduité à nos séances mérite d'être signalée, sans compter qu'elle nous est fort utile.

Tous mes remerciements également à mes collègues du bureau pour leur concours dévoué.

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Nous avons reçu dans le courant de Janvier dernier les adhésions de :

MM. H. JAVELIER-LAURIN, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.

E. CAUVIN-YVOSE, Toiles écruës, 50 rue de Lyon, Paris.

J. GAUCHER, Armes, St Etienne.

A. CHANCERELLE, Sardines à l'huile, Concarneau.

CIE FRANÇAISE DES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.

F. GEAY, J. BOUGET & CIE, T. lles et Dentelles, 9, rue du Bât d'Argent, Lyon.

Elus à la séance du 12 Janvier.

MM. J. CARRET ET SES FILS, Pâtes alimentaires, Lyon.

E. SUAULT & CIE, Huile d'olive, Nice.

Elus à la séance du 26 Janvier.

VISITEURS DE FRANCE.

Plusieurs négociants français ont visité Montréal depuis quelques jours, en tournée d'affaires ou d'études commerciales.

Parmi eux se trouvaient :

M. Jobit, de la maison Ch. Jobit et Cie, de Cognac, voyageant au Canada dans l'intérêt de la maison qu'il représente.

M. Wehrung, représentant la Banque de l'Union Parisienne.

M. Chamouton, de la maison Violet Frères, de Thuir.

M. Paasche, de la maison Boutelleau et Cie de Cognac ; ces deux derniers de nos compatriotes sont maintenant en route pour Toronto et la Province d'Ontario où les appellent leurs affaires.

PARTIE NON OFFICIELLE

STATISTIQUES MENSUELLES

Importations et Exportations Canadiennes durant
le mois de Novembre 1904.

Conservant le mouvement qui s'était produit en octobre dernier, les importations au Canada, ont continué, en novembre, à augmenter en valeur, tandis que les marchandises exportées de ce pays ont per-

sisté à diminuer, comparaison faite avec la période correspondante de 1903.

On constate, en comparant les statistiques de 1903 avec celles de 1904, que le commerce du Canada avec l'étranger accuse une diminution de \$8,000,000 pour les 5 premiers mois de l'année fiscale courante.

Toutefois, le revenu du pays augmentant toujours, alors que les dépenses ont été considérablement réduites, on en conclut que les finances publiques se trouvent dans une très bonne condition.

IMPORTATIONS

| ENTRÉES POUR CONSOMMATION | MOIS DE NOVEMBRE | | CINQ MOIS FINIS EN NOVEMBRE | |
|---|------------------|------------|-----------------------------|-------------|
| | 1903. | 1904. | 1903. | 1904. |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Marchandises sujettes aux droits de douane..... | 11,181,253 | 11,284,965 | 63,505,164 | 62,430,244 |
| “ en franchise..... | 7,453,095 | 10,174,270 | 40,781,439 | 42,172,945 |
| Total..... | 18,634,348 | 21,459,235 | 104,286,603 | 104,603,189 |
| Monnaie et billon..... | 120,483 | 321,136 | 3,019,742 | 4,554,586 |
| Grand total..... | 18,754,831 | 21,780,371 | 107,306,345 | 109,157,775 |
| Droits de douane perçus..... | 3,156,020 | 3,383,577 | 17,339,073 | 17,704,705 |

EXPORTATIONS

| | MOIS DE NOVEMBRE | | | | CINQ MOIS FINIS EN NOVEMBRE | | | |
|--------------------------------|------------------|-----------|------------|-----------|-----------------------------|-----------|------------|-----------|
| | 1903. | | 1904. | | 1903. | | 1904. | |
| | Intérieur. | Etranger. | Intérieur. | Etranger. | Intérieur. | Etranger. | Intérieur. | Etranger. |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Les mines..... | 3,469,487 | 23,611 | 2,131,921 | 14,482 | 18,388,375 | 119,770 | 15,179,926 | 117,874 |
| Les pêcheries..... | 1,557,860 | | 1,912,044 | 3,318 | 4,891,778 | 6,811 | 5,564,269 | 9,049 |
| La forêt..... | 3,020,545 | 17,490 | 2,952,903 | 877 | 19,572,519 | 263,279 | 17,840,010 | 102,405 |
| Animaux et leurs produits..... | 7,075,762 | 13,953 | 6,356,760 | 14,425 | 37,364,574 | 301,226 | 34,511,279 | 387,153 |
| Agriculture..... | 5,310,799 | 1,477,611 | 3,471,290 | 417,663 | 16,910,694 | 7,051,558 | 12,641,023 | 2,277,416 |
| Manufactures..... | 1,666,679 | 225,166 | 1,606,497 | 246,567 | 8,247,023 | 1,139,840 | 8,350,952 | 1,400,175 |
| Divers..... | 3,190 | 43,469 | 5,471 | 26,314 | 13,550 | 191,909 | 21,688 | 204,851 |
| Total, marchandises..... | 22,104,322 | 1,801,300 | 18,436,886 | 723,646 | 105,388,513 | 9,074,393 | 94,109,147 | 4,498,923 |
| Monnaie et billon..... | | 83,695 | | 29,100 | | 229,542 | | 505,490 |
| Total gén'l, export.. | 22,104,322 | 1,884,995 | 18,436,886 | 752,746 | 105,388,513 | 9,303,935 | 94,109,147 | 5,004,413 |

REVUE COMMERCIALE

Maintenant que les résultats commerciaux de l'année 1903-1904, peuvent être plus justement évalués, on peut se rendre compte que cette année, tout en n'étant pas si avantageuse qu'on l'avait d'abord espéré, n'a pas été cependant trop défavorable. Comme on le verra par les chiffres suivants, ce léger ralentissement n'aura aucune influence sur la marche ascendante des affaires au Canada.

Le trait caractéristique le plus important de l'année est le progrès continu de l'Ouest. Quoique l'exportation du blé y ait subi une décroissance de \$10,000,000 sur l'année précédente, la récolte a cependant dépassé de beaucoup les espérances qu'on avait d'elles.

L'émigration a été telle que 4,000,000 d'acres de plus seront cette année livrés à la culture, ce qui augmente de 15 p. c. la superficie des terrains cultivés jusqu'à ce jour.

S'il y a eu un déficit de \$12,000,000 dans les exportations, il a été contrebalancé par une augmentation de \$18,000,000 dans les importations.

Cette diminution dans les exportations a été subie particulièrement par le blé, le fromage, les œufs, les animaux, les pêcheries et les bois.

On a constaté une réduction dans les recettes des douanes à Montréal, et les hommes d'affaires de cette ville attribuent ce fait aux exportations qui ont été faites sous le tarif préférentiel, comme par exemple le sucre non raffiné ; on impute encore ce déficit à ce que les pays européens qui exportent vers les villes de l'ouest le font maintenant beaucoup sur des feuilles directes de connaissance, de sorte que le port de Montréal conservant le même trafic qu'auparavant, voit cependant les recettes douanières passer aux bureaux de douanes établis dans l'ouest.

Toutefois, si le trafic du port de Montréal a été assez satisfaisant, il faut aussi reconnaître qu'il a cependant trompé l'attente des armateurs. La rareté du grain d'exportation et la baisse survenue dans les expéditions de fromage à l'étranger ont beaucoup contribué à la décroissance des taux de fret. On a cependant remarqué la progression des expéditions de charbon venu des provinces maritimes.

REVUE FINANCIERE

L'apparence du marché financier, depuis le commencement du mois, est plus encourageante, et la tendance à la hausse s'affirme de plus en plus et avec persistance.

On remarque cependant que les compagnies locales de transport et autres industries locales, tout en demeurant fermes, par sympathie, sans doute, avec

Impressions Commerciales et Artistiques

en Noir
et en Couleurs



Reliure

Cartes, Circulaires,
Affiches, Livrets,

CATALOGUES

Brochures,
Journaux, Revues,
En-têtes de Lettres et de
Comptes, Enveloppes,
Etiquettes, Etc.

Livres-Blancs en tous genres

à des prix qui méritent considération.

Demandez-nous une soumission avant de placer votre prochaine commande d'Impressions ou de Reliure.

Phone, Main, 1656.

THE



Montreal Printing & Publishing
Co., Ltd, 42, Place Jac.-Cartier, Montreal.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Montréal, Canada.

Spécialité de placements au Canada.

ACHAT ET VENTE DE VALEURS CANADIENNES.

Fonds d'Etat, obligations municipales, valeurs industrielles. (Chemins de fer, Tramways, Compagnies d'éclairage, gaz, électricité, mines.) Achats et vente de propriétés foncières du Canada, réception et transmission des coupons, dividendes, intérêts, loyer, etc.

Administration d'immeubles, garde de titres ; Coffres-forts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Docteur E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Chevalier de la légion d'Honneur, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, commissaire-censeur de la Banque Provinciale, Montréal, *Président*.

RODOLPHE FORGET, de la maison L. J. Forget & Co., Agents de change, Montréal. Second Vice-Président de la Montréal Light Heat & Power Co.

Vice-Président.

Honorable J. A. OUMET, juge de la Cour du Banc du Roi. Vice-Président du Crédit Foncier Franco-Canadien, administrateur de la Banque d'Épargne Montréal.

Honorable CHAS. E. DeLORIMIER, juge à la Cour Supérieure, Montréal.

Honorable DAMIEN ROLLAND, Membre du Conseil Législatif, administrateur, de la Banque d'Hochelaga, Montréal.

J. O. GRAVEL, commissaire-censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

A. E. deLORIMIER, Avocat, conseiller du Roi, Montréal.

JOSEPH ROBILLARD, négociant Montréal.

MARTIAL CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, conseiller du commerce extérieur, Montréal.

C. A. GIROUX, Directeur de la Banque d'Hochelaga, Montréal.

Renseignements fournis gratuitement.

SECRÉTAIRE,

J. THEO. LECLERC,

30 rue St. Jacques, Montréal, Canada.

la tendance générale, ne manifestent pas la même force qu'au cours du mois dernier.

Ce fait, dont on ne peut accuser l'état industriel et commercial du pays, qui est très rassurant, peut être rapproché d'un projet de remaniement des tarifs des chemins de fer américains, qui a été discuté ces jours derniers dans le Sénat des Etats-Unis. Comme on le comprend facilement, les craintes que fait naître ce projet entretiendront un élément d'incertitude qui ne prendra fin que quand le gouvernement des Etats-Unis aura fait connaître sa décision.

Nous donnons ci dessous un tableau des valeurs les plus importantes cotées en Bourse de Montréal, leur cours actuel, le dernier dividende annuel payé, ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel :

| Valeurs | Cours actuel. | Dernier dividende. | Revenu pour cent. |
|-----------------------------------|------------------|-----------------------|----------------------|
| Canadian Pacific Railway..... | 134 | 6 | 4.47 |
| Montreal Street "..... | 212 | 10 | 4.70 |
| Toronto "..... | 105 | 5 | 4.74 |
| Detroit United "..... | 78 | 4 | 5.12 |
| Twin City R. T. Co..... | 105 | 5 | 4.71 |
| Mackay pfd..... | 75 | 4 | 5.33 |
| Montreal Light, Heat & Power Co.. | 76 | 4 | 5.26 |
| Dominion Coal pfd..... | 66 | 8 | 11.94 |
| N. S. Steel Common..... | 68 | 6 | 8.82 |
| " pfd..... | 112 | 8 | 7.14 |
| Montreal Telegraph Co..... | 160 | 8 | 5. |
| Bell Telephone Co..... | 159 | 8 | 5.01 |
| Ogilvie Milling Co. pfd..... | 132 | 7 | 5.28 |
| Montreal Cotton Co..... | 97 | 9 | 9.18 |
| Bank of Montreal..... | 255 | 10 | 1.91 |
| Molsons Bank..... | 221 | 9 | 4.07 |
| Merchants Bank..... | 168 | 7 | 4.15 |
| Banque d'Hochelaga..... | 133 | 7 | 5.26 |

Avant de clore cette revue, nous sommes heureux d'annoncer une nouvelle qui intéressera ceux de nos lecteurs qui ont à cœur le progrès des établissements financiers français à l'étranger. Le Crédit-Foncier Franco-Canadien qui est une institution soutenue sur tout par les capitaux français, a décidé de construire, au printemps 1906, un magnifique édifice, où seront établis ses bureaux.

Cette belle construction aura dix étages, coûtera deux millions cinq cent mille francs et sera sise à l'angle de la rue St Jacques où elle occupera un espace de 98 pieds, et de la Côte St Lambert, où sa façade s'étendra sur un espace presque égal jusqu'à la rue des Fortifications.

Le nouvel édifice sera un des plus beaux de la ville et pourra rivaliser avec les immeubles les plus riches de ce genre élevés à Montréal. Au rez-de-chaussée seront installés les bureaux de la Société d'Administration Générale, tandis que les autres étages comprendront ceux du Crédit-Foncier Franco-Canadien, de banques, et autres institutions financières.

Les travaux de construction commenceront au printemps 1906.

Cette grande entreprise est évidemment la preuve du rapide succès obtenu au Canada par les opérations du Crédit-Foncier Franco-Canadien, et de la Société d'Administration Générale, deux institutions financières françaises qui, comme on le sait, ont pour directeur M. Martial Chevalier, membre de notre Chambre de Commerce.

Etabli à Montréal en 1881, le Crédit Foncier Franco-Canadien dont le chiffre d'affaires dépasse \$10,000,000, a maintenant des succursales à Toronto, Québec, Winnipeg, Charlottetown et Vancouver.

C'est, comme on le voit, une institution qui fait le plus grand honneur aux hommes d'affaires qui l'ont créée, et en particulier à son sympathique Directeur sous l'habile impulsion de qui elle a accompli tant de progrès.

TRANSPORTS ET NAVIGATION

LES CHEMINS DE FER CANADIENS.

Le gouvernement Fédéral vient de publier un rapport officiel sur les chemins de fer du Canada, pour l'année terminée au 30 juin 1904.

Il est constaté dans ce rapport que, durant cette année, il a été construit 534 milles de nouvelles voies ferrées, soit 859 kilomètres environ, ce qui porte la longueur totale des lignes ferrées canadiennes, à la date mentionnée plus haut, à 19,611 milles, ou à peu près 31,554 kilomètres.

Sur ce total, 19,431 milles (31,264 kilomètres) ont été ouverts à la circulation, soit 443 milles (713 kilomètres) de plus que l'année précédente.

Le capital payé des différentes compagnies s'est élevé de \$1,146,550,789, à \$1,186,546,918 soit une augmentation de \$39,996,149. Dans ce montant sont compris les subsides des gouvernements Fédéral et Provincial, les prêts et les subventions municipales.

Le montant total des recettes de toutes les compagnies de chemins de fer se sont élevés à \$100,219,436, accusant un surplus de \$4,154,909.

Sur ce montant, les dépenses d'exploitation ont exigé \$74,563,102, c'est-à-dire \$7,081,063 de plus que l'année précédente ; il reste donc un bénéfice net de \$25,656,274, qui est inférieur de \$2,927,729 à celui qui avait été réalisé au cours du précédent exercice.

Durant cette même période d'un an finissant le 30 Juin dernier, les différentes compagnies canadiennes de chemins de fer ont transporté 23 620,765 voyageurs, accusant un excédant de 1,492,023 ; sur ce total, 25 voyageurs seulement ont perdu la vie dans des accidents, ce qui est un chiffre beaucoup moins élevé que celui qui était autrefois constaté.

Quant aux marchandises, il en a été transporté 58,097,519 tonnes, soit un surplus de 724,102.

Le même Rapport Officiel donne les statistiques suivantes au sujet des tramways électriques :

La longueur totale de leurs lignes est de 767 milles [1234 kilomètres] contre 759 milles, enregistrés en 1903. Le progrès, évidemment a donc été faible, puisqu'on ne peut constater qu'une augmentation de 12 kilomètres 872 mètres.

Le capital engagé dans ces entreprises de transport par l'électricité, y compris les subsides du gouvernement, les prêts et les subventions municipales, s'élève à \$80,653,609, soit une augmentation de \$1,219,932.

Les dépenses d'exploitation ont absorbé \$5,326,517, dépassant de \$853,659 la somme qu'elles avaient nécessitée en 1903. Les bénéfices nets ont produit \$3,125,092, soit un excédent de \$366,273.

Les tramways ont transporté 181,689,998 passagers, contre 155,669,812 l'année précédente. Sur ce nombre, 10 seulement ont perdu la vie ; le même nombre qu'en 1903.

Le poids de fret transporté par les mêmes voies s'est élevé à 400,151 tonnes, dépassant encore de 28,876 tonnes celui qui avaient été transporté en 1902-1903.

CRÉATION D'UNE LIGNE TRANSATLANTIQUE FRANÇAISE AU CANADA

La Chambre de Commerce du District de Montréal a résolu de faire des démarches auprès du gouvernement Fédéral, afin de réaliser un des projets dont nous nous sommes nous-mêmes tant de fois et à bon droit préoccupés. Nous voulons parler de la création d'une ligne Franco-Canadienne de navigation transatlantique.

Lors de la dernière réunion du Conseil de la Chambre de Commerce du District, lecture a été donnée de la lettre qui sera envoyée dans ce but à Sir Wilfrid Laurier.

Voici les principaux passages de cette lettre :

"L'absence d'une ligne directe entre la France et le Canada, rend très difficile le mouvement commercial entre les deux pays, en raison de l'élévation du fret et des surtaxes, des lenteurs qu'amènent, dans l'état actuel, le service des lignes irrégulières faisant escale à différents endroits, et le refus des compagnies de faire connaître, dès maintenant, la base de leurs taux de fret du printemps prochain, incertitude qui a pour conséquence, dès maintenant, que des négociants du Canada refusent des commandes importantes, entre autres, de bois, faute de pouvoir déterminer exactement le coût de revient de la marchandise.

"Notre commerce souffre, dans une large mesure, de tous ces inconvénients et la Chambre exprime le désir d'obtenir bientôt, par l'entremise du gouvernement, la solution de cette importante question."

Nous ne pouvons qu'approuver les efforts de la Chambre de Commerce Canadienne de Montréal, et souhaiter que ces efforts soient couronnés du succès qu'ils méritent. Les relations commerciales entre la France et le Canada ne sauraient qu'en profiter.

CARBONNEAU

Si ce nom ne rappelle pas de souvenir immédiat à nos lecteurs, nous ne pouvons que les en féliciter, car les seules réminiscences qu'il a laissées ici et en France sont d'un genre plutôt pénible.

Ce nom appartient, en effet, à un individu dont l'habileté plus qu'ordinaire ne saurait être mise en doute, et qui a réussi à extorquer à nos compatriotes des sommes presque fabuleuses.

Au début de sa "carrière", il opérait à Montréal, se faisant envoyer en consignment, par les maisons françaises, des quantités de marchandises qui, passant d'une main à l'autre avec la facilité d'une muscade, devenaient en quelques semaines absolument introuvables.

Plusieurs négociants vinrent même de France pour prendre en défaut l'habile prestidigitateur : ce fut en vain.

Joignant à cette adresse étonnante une audace qui ne l'était pas moins, il trouva bientôt que le Canada offrait un champ trop restreint à ses opérations. Parti pour la France, il abandonna bien vite l'escamotage des marchandises pour les tours de "haute finance", décidément plus "payants".

Alors, ce furent des banques, des exploitations de mines, d'aciéries, etc., etc., en un mot toutes sortes d'entreprises aux reflets brillants desquelles beaucoup de nos compatriotes se laissèrent malheureusement prendre.

Aujourd'hui le rêve est fini, et s'il en reste le souvenir, ce sera pour beaucoup celui d'un cauchemar : la Onzième Chambre correctionnelle a condamné à 2 ans de prison et 500 francs d'amende pour détournement et escroquerie, le sieur Charles Eugène Carbonneau.

Nous plaignons nos compatriotes, certes, mais ne les avons-nous pas assez avertis ? Qu'on relise nos numéros de Novembre 1893, de Août 1894, de Novembre 1902, pour ne citer que ceux-là. Pouvait-on se méprendre à nos paroles, alors que nous citions les noms mêmes des entreprises louches lancées comme un appât à la finance française ?

Et si notre Bulletin n'est pas lu par tous les hommes d'affaires, en France, est-ce que tout homme d'affaires digne de porter ce nom ne doit pas savoir qu'il existe à l'étranger des Consuls de France, des

Chambres de Commerce et des Conseillers du Commerce Extérieur, prêts à les aider de leurs conseils désintéressés, et à retenir leur pied déjà levé sur le piège qu'on leur tend ?

N'y a-t-il pas à Paris, un Office National du Commerce Extérieur, que nous tenons au courant des choses commerciales du Canada ?

Mais non : on se lie à des aventuriers, on leur confie des fortunes, comme dans le cas qui nous occupe, et on hésite à envoyer seulement un cable laconique qui ferait la lumière rapide sur tous ces coins obscurs !

En vérité, si nous sommes forcés de croire à l'habileté des Carbonneau et consorts, il faut bien se rendre et confesser la crédulité et la naïveté des malheureux qu'ils ont ruinés ou peu s'en faut.

OFFRES ET DEMANDES

10 OFFRES D'AGENCE

LIBRAIRIE

61. Un Editeur de Saumur, cherche un agent pour la vente au Canada de ses couvertures illustrées pour cahiers d'école.
62. Une importante maison de Librairie religieuse d'Avignon, désire engager relations avec maisons similaires ou représentant au Canada.

VINS ET LIQUEURS

63. Une maison de vins, établie à Alger, cherche un représentant pour la vente au Canada de ses vins Algériens.
64. Une autre maison de Meursault, demande également un agent pour la vente de ses vins de Bourgogne.
65. Un négociant en vins et liqueurs, Cognac, désire faire représenter ses marques au Canada.
66. Une maison de Pons, près Cognac, désirerait trouver à Montréal ou toute autre ville du Canada, un agent pour la vente des vins et spiritueux.
67. Un négociant Français, établi aux Etats-Unis, cherche un bon représentant au Canada pour les huiles d'olive, les parfums, les Cognacs et les Champagnes.

DIVERS

68. Une maison de Bordeaux, faisant le commerce du caoutchouc, recherche un agent pour la vente de ce produit à Montréal.
69. Une fabrique de Cordons de Montres et Pince nez, Chaînettes, établie à Paris, demande un bon représentant au Canada.
70. Une manufacture de tissus élastiques pour chaussures, jarretières, jarretelles, établie à St Etienne, désirerait faire placer ses articles au Canada.

71. Un industriel de Roanne, demande un représentant pour le placement au Canada de cotons éfilochés, spongieux, etc.
72. Une maison d'Oran, désirerait être mise en rapport avec maisons canadiennes pour le commerce du liège mâle et des peaux de chèvre.
73. Une maison de Paris désire correspondre avec maisons canadiennes consommant la gomme arabique, telles que confiseurs, droguistes, etc.
74. Une maison parisienne, s'occupant du commerce des bois, désirerait un acheteur expérimenté pour faire au Canada des achats de bois de pulpe, etc.

110 DEMANDES D'AGENCE

10 Un jeune homme, 29 ans, représentant de fabriques, très au courant du commerce des soieries, rubans, dentelles et nouveautés, parlant anglais et ayant voyagé 5 ans en France et en Angleterre, désirerait représenter au Canada, Fabriques de Lyon, St-Etienne et Calais.

20 Un jeune homme, ancien élève diplômé de l'Institut Commercial de Paris, résidant à Montréal, représenterait groupe de maisons françaises, sur le marché de ce pays, avec appointements et commission.

30 Un ancien élève diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux, résidant à Toronto, désire représenter des maisons françaises dans la province d'Ontario.

40 Un ancien élève de l'Ecole Commerciale du Havre, établi à Québec, très bonnes recommandations, cherche agences pour les tissus, la toile, la boneterie, ou tout autre article pouvant intéresser le commerce canadien.

50 Un compatriote établi depuis un an à Montréal comme représentant de commerce, très bonnes recommandations, désire représenter au Canada un groupe de 7 ou 8 maisons françaises, avec appointements et commission.

60 Un jeune homme, Français, établi à Ottawa et très bien recommandé, cherche à représenter des maisons françaises dans la région de cette ville.

70 Un compatriote établi depuis 6 mois à Montréal, représenterait groupe commercial français, avec appointements et commission.

Les personnes qui désirent correspondre avec la Chambre de Commerce au sujet de ces Offres et Demandes d'Agence, sont priées de relater soigneusement le numéro sous lequel chacune d'elle a paru au Bulletin

MEMBRES DE LA CHAMBRE

MEMBRES D'HONNEUR

- M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Montréal.
 M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.
 M. J. SIEGFRIED, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.
 M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal.
 M. G. BALCER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
 M. AUGUSTE GIRARD, Négociant, Ancien Agent Consulaire de France, à Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Aigneaux, Paul (d')**, Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon frères de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
Auzias-Turenne, R., agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon, Dawson City et Montréal.
Beullac, Pierre, Avocat, 2, Place d'Armes, Montréal.
Birchal d'Acoust, O., Financier, 147, rue Cherrier, Montréal.
Chevalier, M., Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.
Chouillou, C. Alfred, de la maison C. A. Chouillou et Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.
Cordon, F., Commission-représentation, 240, rue St-André, à Montréal.
Jacourt, P., Industriel, 58, rue Wellington, Montréal.
Des Etangs, George, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharrois, P. Q.
Devia, Ch., Représentant de commerce, 1105a, rue de Montigny, à Montréal.
Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.
Galibert, Calixte, Tanneur, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Emile, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Frédéric, Fabricant de gants, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Paul, Tanneur, 18, rue Lemoine, à Montréal.
Gosset, L., Agent, 71, rue Dubord, Montréal.
Goullioud, Louis, Fabricant de tissus, 206, chemin Papineau, à Montréal.
Hamon, Louis, Commerçant, 246, rue Bishop, à Montréal.
Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de France, de la maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.
Lair, Paul, Manufacturier, 1240, rue Notre-Dame, Montréal.
Quittard, A., Agent, Great North Western Telegraph Building, Montréal.
Revillon, Victor, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
Revol, F., de la maison Perrin Frères, 230, rue McGill, à Montréal.
Rougier, Victor, de la maison Rougier Frères, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.
Salomé J., Sous-Directeur de la maison Révillon Frère, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
Savarin, Jules, Représentant de la Cie d'Assurances "La Métropolitaine", 1738, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Schwob, Moise, Importateur de montres et diamants, 574, rue Craig, à Montréal.
Siéyès, J. (de), B. P., 327, Montréal.
Variclé, Antoine, Dawson City, (Yukon) et Montréal.
Variclé-Fortin, M., Dawson City (Yukon) et Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

- Chambres de Commerce (Les) d'Avignon, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, du Mans, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de St-Nazaire, de St-Malo, de Toulouse.**
Alioth, Marcel, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, à Bordeaux.
Alliaume, F., Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, à Paris.
Amieux, M., et Cie, à Chantenay-ès-Nantes, (L.L.).
Antony, J., Laines, à Mazamet, France.
Arvieux, Ch. A., Négociant, Cette.
Association de la Soierie Lyonnaise, 27, rue Puits-Gaillot, à Lyon.
Librairie Aubanel Frères, à Avignon.
Audinet & Buhan, Vins, Bordeaux.
Badin, A., Filateur, à Barentin-lès-Rouen, (Seine Infér.).
Bajac, A., Constructeur de machines agricoles, à Liancourt (Oise), France.
Beaumont, S., et Fils, Epingles "La Perle", à Roubaix.
Bergès, Corbin et Cie, Fabricants de produits chimiques et d'explosifs, à Chedde (Haute Savoie).
Bertin & Cie, Colles et Gélatines, 21, rue Petite Biene, Nantes.
Bernard, Bizac & Cie., Truffes, à Souillac (Lot), France. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
Bertrand & Cie, Pâtes alimentaires, à Lyon et au Havre (France). Représentés au Canada par MM. H. Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
Bertrand, Emile, Fabricant de colles et gélatines, à Annonay, France.
Bertrand, Jules, Fabricant de colles et gélatines, à La Rochelle, France. Représenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.
Béziers, R. & Cie, Conserves Alimentaires, Lorient.
Biscuits Pernot, à Dijon.
Blanc et Fils, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, à Valence-sur-Rhône, France.
Blanc, Marius, 3 Palais de la Bourse, Marseille.
Blanchard, G., & Cie., Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, à Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie., 389, rue St-Paul, à Montréal.
Boissonnet, E., Porcelaine, St-Vallier, (Drôme).
Bon Marché, (Les Magasins du), à Paris, France.
Borgeaud, Jules, Exportateur, à Alger.
Bourgeois, Négociant, Vaudreuil Canada; et Paris, France.
Bourgeois, E., porcelaines et cristaux, 21, rue Drouot, Paris.
Brisebard, Ch., Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.
Brunet, Maurice, et A. Marchand, Représentation, 16, rue des Coutures St-Gervais, à Paris, France.
Cailhol Tornatore, Fruits secs, 24, rue Pierre-qui-Rage, à Marseille, France.
Canaud, Nordlindh & Cie, Agents Maritimes, à La Rochelle, Pallice.
Carret, J. & ses Fils, Pâte Alimentaires, Lyon.
Cauvin-Yvose, E., toiles écruës, 50, rue de Lyon, Paris.
Cazanove, F., Liqueurs, 13, rue Turenne, à Bordeaux.
Chancerelle, Alfred, Sarcomes à l'huile, Concarneau.
Chandon & Cie, à Epernay, (Marne).
Chatenet & Cie, Transitaires, 1, rue du Chapeau Rouge, à Bordeaux.

- Chambre Syndicale des Automobiles, 6, Place de la Concorde, Paris, France.
- Chambre Syndicale des Exportateurs et Importateurs de France, 10, rue de Lancry, Paris, France.
- Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'argent, Lyon, France.
- Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques, Paris.
- Chassaing & Cie, Négociants, Paris.
- Chevalier-Appert, A., Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, à Paris.
- Coignet, Ed., Ingénieur civil, Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, à Paris, France.
- Compagnie d'Entreposage Frigorifique, Paris.
- Compagnies des Thés de l'Annam, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- Cie Française de Câbles Télégraphiques, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.
- Cie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseilles.
- Colcombet, F. & Cie, Manufacture de rubans, à St-Etienne, (Loire).
- Colcombet Frères, Vins de Champagne et de Bourgogne, à Mercurey.
- Coste, E., Commissionnaire, 14, rue Ausone, à Bordeaux.
- Cottet Frères, Lunetterie, à Morez-du-Jura.
- Crédit Lyonnais, Société Anonyme, capital entièrement versé: 250 millions Paris.
- Crouzet, H., Fondateur de cloches, à Louviers, France.
- Damoy, Julien, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- Daure, Paulin & Cie, Laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- Deberny & Cie, Fondateurs en caractères 58, rue d'Hauteville, à Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, à Montréal.
- Debouchaud & Cie, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries à Nersac, (Charente).
- Deburghgraeve, J., Négociant en laines, à Orléans, France.
- Delacoste, Peaux de Chèvres, Alger.
- Delarue & Cie, Négociants, Dieppe.
- Delettretz, Parfumeur, 15, rue Royale, à Paris, France.
- Delory, F., Conserves alimentaires, à Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Demange, A., Viticulteur, 8, rue Arago, à Alger.
- Derungs Frères, Négociants, Lyon.
- Dougados, E., et Cie, Laines, peaux et cuirs, Mazamet, France.
- Dubonnet & Fils, Liqueurs, Paris.
- Dugué, L. L., & Cie, Commission et Exportation, Bordeaux.
- Duphot & Sardou, Eaux-de-vie, à Pons, près Cognac, France.
- Durand, A., Confiseur, à Carcassonne, (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Durand, Casimir, Laines et peaux, à Mazamet, (Tarn).
- Durenne, A., Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
- Feyret & Pinsan, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Fichot-Landrin, 15, rue Montorgueil, à Paris, (France). Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Fournier, V., & Cie, Cognacs, à Châteauneuf-sur-Charente, France.
- Fromy & Rogée, Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angély (Charente Inf.).
- Gaden & Cie., Vins, à Bordeaux.
- Vve Garres, Jeune et Fils, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
- Gaucher, J., Armes, St-Etienne.
- Gély, Vins, Reus, Espagne.
- Geay, J., Bouget, J. & Cie, 9, rue du Bât d'Argent, Lyon.
- Généstal, H., & Fils, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse. Le Havre, France.
- Germain, Pierre, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or), France.
- Gilliard, P., Monnet & Cartier, Produits Chimiques, à Lyon (Rhône).
- Giraud, Joseph, Fruits, Roquevaire, (Bouches du Rhône).
- Godet Frères, Cognacs, La Rochelle.
- Granoux & Cie, A., Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
- Grillet, Père et Fils, Dents d'Eléphants, 61, rue de Bretagne, à Paris, France.
- Guichard, Potheret & Fils, Vins de Bourgogne, à Châlon-sur-Saône, France.
- Guinefolaud, L., Eaux-de-vie, à Angoulême, France.
- Guinet, A., & Cie, 18, rue du Griffon, à Lyon.
- Hamelle, H., Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21 Quai de Valmy, Paris.
- Hartaut, C., Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, à Lyon.
- Henrique, Louis, Député, Officier de la Légion d'Honneur, etc., Paris.
- Hérubel, F., Produits chimiques, Petit Quévilly, près Rouen.
- Hollande, Fils, Bois exotiques, 114 rue de Charenton, Paris.
- Hollier-Larousse, Editeurs, 17, rue Montparnasse, Paris.
- Houédry, Fils, Grainier, à Dol-en-Bretagne.
- Houédry, Louis, fils, Négociant, à Peterboro, (Ontario).
- Jacob-Coutelas, Vins de Champagne, à Cumières, près Epernay, [Marne].
- Javelier-Laurin, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
- Jeanne-Julien, G., Directeur Cie Générale Eaux Minérales, 13 Taitbout, Paris.
- Kampmann [Etablissements], Chapeaux de paille, à Epinal [Vosges]. Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean.
- Labrucherie, Vincent, propriétaire de placers, à Dawson City, (Yukon).
- Laforest, J., Amandes, Aix-en-Provence.
- Lailier & Cie, bretelles, Rouen.
- Lambert-Violet, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", à Thuir (Pyrénées Orientales).
- Langenhagen (de), G., Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, à Nancy.
- Lapointe, H. & Cie, Montures pour parapluies et ombrelles, 1, route d'Orléans, à Arcueil (Seine).
- Laroche-Joubert & Cie, Papeterie coopérative, à Angoulême.
- Latrille, J. Fils, Négociant, Bordeaux.
- Lemarquis, Georges Administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- Leroy-Moulin, Fruits, à Ferrière, près Gournay-en-Bray, (Seine Inf.).
- Levallois & Cie, Négociants, rue du Sentier, 24, Paris.
- LeVasseur, A., & Cie., Editeurs, 33, rue de Fleurus, à Paris, France.
- LeVasseur & Deschamps, Négociants, Quai du Havre, 200, à Rouen.
- Lichtwitz & Cie., Commission-exportation, à Bordeaux (France). Représentés au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Louit Frères & Cie, "Chocolat Louit", Fabricant de la "Moutarde Diaphane", conserves alimentaires, à Bordeaux.
- Lung Frères, Vins, 9 Boulevard de la République, à Alger.
- Magnier, A., & Cie, Eaux-de-vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
- Mahieux, G., Extincteurs-Ignifuges, 62, rue St-Denis, à Asnières.
- Maignot, A., Directeur de la "Belgo-Canadian Pulp Co.", à Shawinigan Falls, P. Q.
- Mamias, V., Confitures, à Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Marceau, M., Vins, 55, rue Minvielle, à Bordeaux.
- Marcilly, (de), P. Frères, Vins de Bourgogne à Chassagne Montrachet, (Côte d'Or).
- Marliagues & Fils, Fruits confits, à Apt, (Vaucluse).
- Martin-Zédé, Geo., Boulevard Courcelles, Paris.
- Mayrargues, Fils & Cie., Huiles, Nice.
- Menier, H., Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
- Menier, Fabricant de chocolat, 56 rue de Châteaudun, Paris.
- Mercier, E., Vins de Champagne, à Epernay.
- A. C. Meukow, & Co., Cognacs, à Cognac.
- Mongin-Dupont, Eaux-de-vie, à La Rochelle (France).
- Morch, P. W., Fils, Commission, consignation et transit, à La Rochelle (Charente Inf.).
- Mouraud, G., Bois, Chantenay, près Nantes.
- Moyet, Gauthier & Cie, fine Champagne, Cognac, France.
- Muller, R. C., & Cie, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- Myard, Henri, Administrateur, Ile d'Anticosti.
- Noilly, Prat & Cie, Exportateurs, Marseille.
- G. Oudineau, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.

- Pellisson, Père & Fils, Eaux-de-vie, à Cognac, France.
- Perrier, Gabriel, & Cie, Vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne, (Marne).
- Perrin Frères & Cie, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- Pfeifer-Brunet, Fourrures, 17, rue de l'ancienne Comédie, Paris.
- Comptoir des Pierres Fines reconstituées 3, rue Bourdaloue, à Paris.
- Pignol, P., Rubans et velours, 8, rue du Treuil, à St-Etienne, (Loire).
- Parfumerie Ed. Pinault, 18, Place Vendôme, Paris.
- Planchat, H., à Dawson City, (Youkon).
- Plisson, P., Vins et liqueurs, à Indian Head (Territoires du Nord-Ouest Canadien).
- Poure & Cie, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, à Paris.
- Price, L. A., Conserves, à Bordeaux, France.
- Potin, Félix, Boulevard Sébastopol, à Paris.
- Procop, A., & Cie, Fabricants de feutres, à Nersac (Charente).
- Puet, E., Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angely, (Charente Inférieure).
- Raoul-Duval & Cie, E., Négociants, Le Havre.
- Reggio Léopold, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, à Marseille.
- Regnier, J. & Moser, Grands vins de Bourgogne, à Dijon.
- Renault, Ed. & Cie, Cours St-Médard, Bordeaux.
- Requillart & Fils, Fabricants de tissus, Place Chevreul, à Roubaix, (France).
- Revillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris, France.
- Révillon Frères, Fourrures, 77, rue de Rivoli, à Paris, France.
- Ricord & Fils, Vins et spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- Rio, LeGall et Audignan Frères, Quai de la Fausse, Nantes.
- Richard, Philippe, Distillateur, à St-Jean d'Angely, Charente Inf.
- Rivet, A., Avocat défenseur au tribunal de Commerce de la Seine. Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodière, Paris.
- Robert, Jules, Vins, Saumur.
- Rolland, Jacques, Grainetier, à Nîmes, France.
- Rousselot & Cie, Fabricants de coïles et gelatines, 50, rue Boileau, à Paris.
- Saint-Genis, Soieries, 2, place des Terreaux, Lyon.
- Saint-Jean, G. (de), Ingénieur, Paris.
- Sala, Paul, Vins et liqueurs en gros, à Winnipeg (Manitoba).
- Saudinos-Ritouret, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, place St-Sulpice, Paris.
- Sayer, George, Eaux-de-vie, Cognac.
- Schmidt Carl, J., représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- Siegfried, Jules, Fils & Cie, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- Société Française pour la fabrication de tubes, à Louvroil (Nord).
- Société Générale de l'Extrême-Orient, 19, rue Louis-le-Grand, à Paris, France.
- Société Vve Hasslauer, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, à Paris. 2 Représentés au Canada par MM. Génin Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Société Anonyme des Tanneries et Corroiries de Maroilles.
- Société Générale de Bonneterie, Troyes.
- Société Oléicole de Sfax, Marseille.
- St. Priest, Moyet, Noix, Vinay, Isère.
- Sualet & Cie, Huile d'olive, Nice.
- Syndicat des Industries Electriques, Paris.
- Taffin, Editeur, 24, rue Charles de Muysant, à Lille.
- Tarut, A., Dawson City.
- Taste & Lagarde, Fruits à Gourdon, Lot.
- Toursier, H. & Cie, Vins, à Bordeaux, France.
- Trochu, A., Calgary, Territoire du Nord-Ouest.
- Union (L'), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, à Paris.
- Union Villeneuvoise, Conserves, Ville-neuve-sur-Lot.
- Vennat, Gaston, Importation, exportation, 13, rue St-Jean, à Montréal. En France: 204-206, rue du Tondu, à Bordeaux.
- Vennat, Raoul, 63, Marie Anne, à Montréal.
- Verdier, Dufour & Cie, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- Vergnaud, Ph., à Terrasson, (Dordogne).
- Walbaum, H. & Tosetti, Dunkerque.
- Warnier, David & Co., Reims, France.
- Warrot, Joseph, Négociant, Alger.
- Youghapérien, Représentant de commerce, Braïla, Roumanie.

L'agence Mercantile

R. G. DUN & CIE

ETABLIE EN 1841

Nous envoyons à nos souscripteurs des informations détaillées sur la position commerciale de leurs clients, ou des personnes leur demandant crédit.

Livre de Références publié 4 fois l'an. Collection de comptes Bulletin publié 3 fois la semaine. Bureaux dans 170 villes

Bureau de Montréal : BOARD OF TRADE BUILDING.
THOS. H. FLETT, GERANT.

A LOUER